

ACCOMPAGNEMENT FLASH

PASSION SOIGNER :

DEVENIR INFIRMIER

Accompagnement à la présentation du dossier **ParcourSup** pour l'admission en institut de formation en soins infirmiers
2020

NOTICE D'INSCRIPTION

2 sessions de 14h pendant les vacances scolaires :

- **Mardi 18 février 2020 de 9h à 17h et jeudi 20 février 2020, de 11h à 19h**
- **Mardi 25 février 2020 de 9h à 17h et vendredi 28 février 2020, de 9h à 17h**

Contenu de la session :

- **Accompagnement à l'élaboration du dossier Parcoursup : connaissance de la formation et du métier d'infirmier, projet de formation et projet professionnel, expériences et activités en lien avec le projet de formation suivi individuel.**

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Autorisation parentale pour les moins de 18 ans.

Peuvent s'inscrire sur Parcoursup les candidats titulaires d'un des titres suivants :

- Baccalauréat ou titre admis en équivalence ; candidat en classe de terminale ; candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ;
- Titre figurant dans l'arrêté du 25 août 1969 modifié, titre admis en dispense du baccalauréat en application du décret n° 81-1221 du 31 décembre 1981 ;
- Titre homologué au minimum au niveau IV ;
- Diplôme d'accès aux études universitaires ou examen spécial d'entrée à l'université ;

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Photocopie de la carte d'identité recto-verso
- Fiche d'inscription dûment remplie (fournie par l'institut de formation)
- Deux photos d'identité avec nom et prénom au verso
- Deux enveloppes autocollantes à fenêtre affranchies au tarif en vigueur
- Photocopie du relevé des notes aux épreuves du baccalauréat pour les candidats qui l'ont obtenu ou relevé des notes des épreuves anticipées + bulletins des classes de 1^{er} et de terminale
- Photocopie du baccalauréat ou tout titre admis en équivalence, s'il y a lieu.

**Coût de la session : 310 euros, payables à l'inscription (par chèque ou carte bleue).
Aucun remboursement ne sera réalisé.**

INSCRIPTION ET DEPOT DES DOSSIERS

LUNDI de 9 h à 12 h

MARDI, MERCREDI et JEUDI de 9h à 16h

VENDREDI de 9 h à 12 h